

## CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHATEAUMEILLANT

L'an deux mille vingt cinq, le quinze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric DURANT, Maire.

<u>Nombre de conseillers en exercice</u>	<b>: 19</b>
<u>Nombre de conseillers présents</u>	<b>: 12</b>
<u>Nombre de votants</u>	<b>: 12</b>

Date de convocation du conseil : 8 décembre 2025

Présents : M. Frédéric DURANT, M. Gilbert CAIA, Mme Isabelle DESAGES, M. Claude DESABRES, Mme Marie-Claude DEMASSE, Mme Florence DAUMARD, M. Rémi CHEDIN, M. Michel DUMONT, Mme Pascale DECHAUD, M. Stéphane CLAVEAU, M. Pierre-Alexandre AUGENDRE, M. Bruno MATHON

Absents excusés : Mme Florence LOTH, Mme Dorota JOBEZ

Absents : Mme Catherine CLUZEL BURON, Mme Bernadette LOOSE, M. Hervé GUILLEMOT, Mme Aurélie ROUSAU, M. Julien HURTAULT

M. Gilbert CAIA a été désignée secrétaire de séance.

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 15 DECEMBRE 2025

### ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu de la séance du 1<sup>er</sup> décembre 2025
- Décisions du Maire

- 01 Réalisation d'un emprunt de 300 000 euros pour la construction de la gendarmerie

### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2025

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 1<sup>er</sup> décembre 2025.

## **DECISIONS DU MAIRE**

- Décision n° 008/2025 du 10/12/2025 – Achat d'une concession cinquanteaine de 2 m<sup>2</sup> à Madame Danielle GUILLEMAIN pour une sépulture familiale

## **DELIBERATIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

### ***DELIBERATION n° 2025 – 068***

#### **REALISATION D'UN CONTRAT DE PRET TRANSFORMATION ECOLOGIQUE D'UN MONTANT TOTAL DE 300 000 € AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS POUR LE FINANCEMENT DE L'OPERATION DE CONSTRUCTION D'UNE GENDARMERIE**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°2025 – 049 qui autorise Monsieur le Maire à lancer une consultation pour la réalisation d'un prêt de 300 000 euros pour le financement de la nouvelle gendarmerie.

Après consultation, la Caisse des Dépôts et consignations propose un contrat de prêt aux conditions suivantes :

**Ligne du Prêt :** Prêt Transformation écologique

**Montant :** 300 000 euros

**Durée de la phase de préfinancement :** 0

**Durée d'amortissement :** 40 ans

**Périodicité des échéances :** Trimestrielle

**Index :** Livret A

**Taux d'intérêt actuel annuel :** Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat +0,5 %

**Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance :** en fonction de la variation du taux du LA

**Amortissement :** échéances et intérêt prioritaire

**Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt :** autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de crédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation

**Remboursement anticipé :** autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

**Typologie Gissler :** 1A

**Commission d'instruction :** 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

**DECIDE** de retenir la proposition de la Caisse des Dépôts et consignations pour un emprunt de 300 000 euros au taux du Livret A +0.5% sur une durée de 40 ans telles que les conditions définies ci-dessus

**CHARGE** Monsieur le Maire, ou Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint, en cas d'empêchement de Monsieur le Maire, de signer le contrat de prêt réglant les conditions de ce contrat et la demande de réalisation de fonds, ainsi que toutes les pièces administratives nécessaires à leurs réalisations.

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la future caserne de gendarmerie, qui sera située Avenue de la Gare, sera dénommée sous certaines conditions (obligatoirement le nom d'un gendarme, ayant accompli un fait exceptionnel et décédé). Il est proposé au conseil municipal de nommer la caserne d'un des trois noms de gendarmes abattus le 27 juin 1944 par les Allemands à Châteaumeillant (DEMAI, DANTON COCHON). Après discussion, sur avis du conseil municipal, Monsieur le Maire proposera le nom du Maréchal Des Logis Chef DEMAÏ Fernand, Commandant de brigade à l'époque des faits.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25

Les membres du Conseil Municipal présents à la séance du 15 décembre 2025 approuvent le procès-verbal ci-dessus.

Le Maire,  
Frédéric DURANT

Le Secrétaire de Séance,  
Gilbert CAIA